

Leserbriefe = Courrier des lecteurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK =
Mensuration, photogrammétrie, génie rural**

Band (Jahr): **78 (1980)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

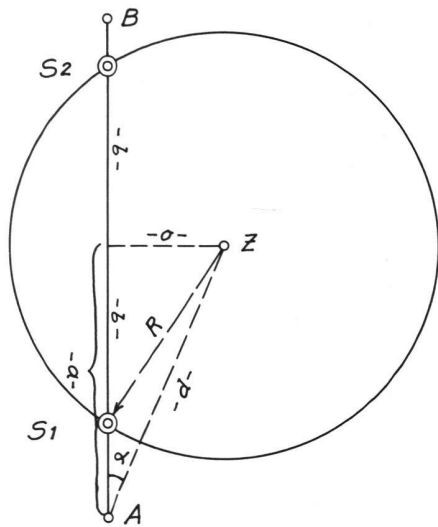
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Schlusskontrolle: Die Distanzen vom Zentrum zu den Punkten S1 und S2 müssen dem Radius entsprechen.

Contrôle final: les distances du centre aux points S1 et S2 doivent correspondre au rayon.



Leserbriebe Courier des lecteurs

Gestion et sauvegarde du territoire par un système d'information

Une réplique à l'article «De la mensuration cadastrale à un système d'information du territoire (SIT) – révolution ou évolution?», MPG 2/80, page 90.

Zusammenfassung

Nur ein umfassendes Informationssystem erlaubt, die verschiedensten Daten der Landschaft miteinander in Beziehung zu setzen. Voraussetzung dazu ist ein einheitliches Bezugssystem für alle Teilbereiche. Dadurch wird die Möglichkeit gegeben, ein ganzheitliches Bild unserer gegenseitigen Abhängigkeiten aufzuzeigen. Von einer derartigen Betrachtungsweise hängt möglicherweise unser Leben, sicher aber das unserer Nachkommen ab.

1. Préambule

1.1 Un système informatisé du territoire («substitué» à la réalité globale du terrain une image

analytique ou modèle du terrain qui peut être reproduit par l'ordinateur.

1.2 Pour que le modèle soit conforme à la réalité, il faut introduire un système référentiel de base permettant la transcription de la réalité. Il s'agit du réseau de coordonnées nationales mis en place par le général Dufour qui permet d'identifier la position de tout objet du territoire. Cette identification du territoire à un modèle est l'objet de la topologie.

1.3 Les constantes mutations dans le territoire dues à la vie et à l'esprit, font que le modèle doit être constamment modifié pour rester conforme à la réalité.

1.4 La maîtrise de ces mutants que sont la vie et l'esprit fait actuellement l'objet de la constitution et des lois. L'introduction d'un système informatisé du territoire est donc tributaire des lois qui régissent l'organisation, la gestion et la sauvegarde du territoire et de sa population.

2. Référentiel

2.1 L'éthique qui inspire notre esprit et notre vie donne naissance à la constitution et aux lois. Elle forme le référentiel commun donnant naissance à notre société par opposition à d'autres éthiques qui déterminent d'autres sociétés. L'état de droit signifie que l'existence d'une entité se réalise par sa description ou codification.

2.2 Pour définir cette éthique (qui ne sera pas seulement l'apanage d'une technocratie ou d'une génocratie), il est nécessaire que chacun prenne conscience de l'interdépendance qui le rattachent à tout et fasse abstraction de son égocentrisme et multiples référentiels qui perturbent l'harmonie du tout.

2.3 Voir le fond des structures et référentiels permet de réaliser une relative unité, un consensus minimum, à partir duquel la coexistence devient créatrice et où la pluralité et la diversité sont non contradictoires de l'homogénéité du tout.

3. Méthodologie

3.1 La reconnaissance du territoire par l'ordinateur nécessite qu'il ait reçu au préalable les paramètres nécessaires. Ces derniers proviennent de différentes méthodes tel que triangulation, levé graphique ou numérique, photogrammétrie, radiogoniométrie ou une combinaison de ces méthodes.

3.2 Les paramètres définissent des points, qui par déplacement donnent naissance à des lignes, qui à leur tour engendrent des surfaces. Pour que l'intégration du territoire à ces éléments de géométrie descriptive soit complète, il faut ajouter des codes: code valeur, code nature, code état (réel ou imaginaire), code généalogique (date des transferts d'états).

3.3 La méthodologie mise en œuvre pour établir une reconnaissance du territoire doit tenir compte des mutations continues qui interviennent sur celui-ci. Le modèle décrit doit être par conséquent aisément transformable. La codification de ces modifications en modèles opératoires transformant le modèle initial, est la condition nécessaire au maintien du modèle à la réalité. L'élaboration d'un projet destiné à transformer le modèle initial ou l'adaptation de ce dernier à une réalité nouvelle nécessite la création d'un système parallèle qui modifiera le modèle initial au moment désiré (qui pourrait correspondre à l'inscription au registre foncier d'un nouvel état d'un bien-fonds). La condition sine qua non de la raison d'être d'un système informatisé du territoire est l'intégration du registre foncier à celui-ci. Dans cette optique, les états anciens ne seront pas détruits, mais archivés (modification du code état), permettant ainsi une reconstitution historique.

3.4 La multiplicité des systèmes ou polyvalence permettra d'établir un cadastre des biens-fonds, un cadastre juridique, un cadastre souterrain, un cadastre aérien, un cadastre de la sauvegarde du territoire et de sa population. L'intégration de ces différents cadastres dans un système d'information du territoire (SIT) est réalisable par l'utilisation commune du référentiel de base qu'est le réseau de coordonnées.

4. Intérêt de la chose et perspectives

4.1 Une connaissance systématique du territoire par un SIT permet de mettre en relation des éléments qui étaient jusqu'à présent artificiellement cloisonnés par notre vision sectorielle et fragmentaire d'une réalité globale. Par un SIT, le puzzle des connaissances humaines du territoire pourrait se reconstituer. Il en ira peut-être de notre vie et de celle de nos successeurs.

4.2 Actuellement, le tabou du jeu démocratique représenté par l'égocentrisme individuel et collectif est malheureusement encore trop puissant. Les prerogatives corporatives formant les pôles de notre économie pourront-elles le moment venu se muer en un système coercitif polyvalent où l'indépendance fera place à l'interdépendance? Il faudra certainement attendre les générations nées avec l'ordinateur, mieux disposées et plus ouvertes, pour qu'un SIT se réalise. Pendant cette phase de transition, où l'autorité sera remplacée par la compréhension, il importe de ne pas détruire les renseignements qui ont été patiemment récoltés et d'œuvrer à l'établissement de documents récupérables.

Philippe von Allmen

Nach 3jähriger Tätigkeit als **Kulturingenieur** mit **UNO/FAO** in Asien suche ich eine interessante Stelle, vorzugsweise im Zusammenhang mit

Wasserbau/Meliorationen

Nebst entsprechenden beruflichen Erfahrungen im In- und Ausland, kann ich sehr gute Englisch- und Französischkenntnisse vorweisen.

Ihre Zuschrift erreicht mich unter Chiffre VS 081, Cicero-Verlag AG, Postfach, 8021 Zürich

Kleines Vermessungsbüro übernimmt

Zeichnungs- und Feldarbeiten

im Raume Nordwestschweiz.

– Grundbuchvermessung

– Leitungskataster

– Bauwesen

Ausführung nach Instruktionen.

Zuschriften bitte an Chiffre VW 081, Cicero Verlag AG, Postfach, 8021 Zürich